

SÉANCE DU 6 JUILLET 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski tenue le 6 juillet 2026, à la salle Anicet Proulx à Saint-Narcisse-de-Rimouski, et à laquelle étaient présents :

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| SOUCY, Gervais          | Maire          |
| POULIN, Serge           | Conseiller #1  |
| PROULX, Jonathan        | Conseiller #2  |
| FERLATTE, Stéphane      | Conseiller #3  |
| SOUCY, Guillaume        | Conseiller #4  |
| ROY-BÉLANGER, Catherine | Conseillère #5 |
| LEVESQUE, Clément       | Conseiller #6  |

Ainsi que madame Dominique Michaud, directrice générale/greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le pro-maire déclare la séance ouverte à 19h.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le pro-maire remercie les gens présents dans l’audience pour leur présence.

20260701 - LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stéphane Ferlatte appuyé par Clément Lévesque et résolu à l’unanimité d’adopter l’ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Narcisse-de-Rimouski en laissant le varia ouvert.

20260702 - LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 2 JUIN 2026

**ATTENDU QUE** le procès-verbal a fait l’objet de lecture et de consultation de la part des membres du conseil municipal ;

**ATTENDU QU’** il n’y a aucune modification à apporter ;

Il est proposé par Jonathan Proulx appuyé par Guillaume Soucy et résolu à l’unanimité d’adopter le procès-verbal de la dernière séance du conseil.

20260703 - APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Catherine Roy-Bélangier appuyé par Serge Poulin et résolu à l’unanimité d’adopter les comptes à payer du dernier mois au montant **115 115.35 \$** et les salaires nets au montant de **33 697.57 \$**. La directrice générale confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement de ceux-ci.

20260704 - CORRESPONDANCE ET PLAINTES

La correspondance a été remise aux membres du conseil municipal. Aucune plainte ne demande de résolution de la part des membres du conseil.

20260705 – ACHAT PRESSE HYDRAULIQUE

Suite à un appel d’offres sur invitation, il est proposé par Guillaume Soucy appuyé par Stéphane Ferlatte et résolu à l’unanimité d’accepter la soumission de Macpek pour l’acquisition d’une presse hydraulique au montant de 3 500\$ plus les taxes applicables.

#### 20260706 – ACHAT ABAT-POUSSIÈRE

Suite à l'appel d'offres sur invitation, il est proposé par Serge Poulin appuyé par Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Somavrac C.C. pour l'achat de 40 sacs d'abat-poussière au montant total de 33 645\$ plus les taxes applicables.

#### 20260707 – ADOPTION DE LA DEMARCHE DU PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS (PGA) EN EAU

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit procéder à la mise aux normes de la station d'eau potable ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a adhéré à la démarche du Programme de gestion des actifs en eau potable (PGA-Eau) du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH);

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire officialiser cette démarche par un accompagnement d'une firme externe de services professionnels ;

**ATTENDU QUE** la station d'eau potable nécessite une mise à niveau après plus de 30 ans de service;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation pour procéder à l'étude des installations d'eau potable, d'aqueduc et d'égoût et qu'un seul soumissionnaire a répondu ;

Il est proposé par Serge Poulin appuyé par Catherine Roy-Bélanger et résolu à l'unanimité de retenir les services professionnels de Citadel pour accompagner la Municipalité dans la réalisation de son Plan de gestion des actifs de l'eau (PGA-Eau), conformément aux exigences du programme PRIMEAU et de la TECQ 2024-2029.

#### 20260708 – SENTIER DE LA MONTAGNE ACCEPTATION DE SOUMISSION

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une subvention du Ministère de l'Éducation pour la réalisation des sentiers de la Montagne ;

**ATTENDU QUE** l'échéance de la réalisation du projet est au 31 décembre 2026 et qu'aucun report de réalisations n'est possible ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation et que 2 soumissionnaires ont répondu ;

Il est proposé par Catherine Roy-Bélanger appuyé par Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Roger-Yves Soucy plus bas soumissionnaires au montant de 60 361.88\$ taxes incluses pour la réalisation et la construction d'infrastructures du Sentier de la Montagne.

#### 20260709 – DEMANDE D'AUTORISATION A LA CPTAQ POUR UN LOTISSEMENT LOT 4 796 264 YVAN COLLIN ET MARISE LAVOIE

**ATTENDU QUE** M. Yvan Collin et Mme Marise Lavoie ont présenté une demande d'autorisation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) pour une permission de faire un lotissement du lot 4 796 264 du Cadastre du Québec à d'autres fins qu'agricole ;

**ATTENDU QUE** pour cette demande :

- 1) Le potentiel d'utilisation à des fins d'agriculture du terrain visé n'est pas changé puisque ce dit terrain n'est déjà pas utilisé à des

- fins d'agriculture actuellement ;
- 2) Les possibilités d'utilisation du terrain visé à des fins d'agriculture sont nulles en raison de sa situation et de sa topographie ;
  - 3) Le fait d'autoriser la présente demande n'aurait aucun impact sur les activités agricoles existantes de même que sur le développement de ces activités agricoles, ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants ;
  - 4) Le fait d'autoriser la présente demande n'aurait aucun impact en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale et céréalière ;
  - 5) L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole sont respectés, puisqu'il s'agit d'utiliser un terrain déjà non-utilisé à des fins d'agriculture ;
  - 6) Il n'y a pas de contrainte en regard au règlement de zonage de cette zone de la Municipalité ;

Il est proposé par Clément Lévesque appuyé par Guillaume Soucy et résolu à l'unanimité de que le conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski accepte et donne son approbation à la demande d'autorisation présentée par M. Yvan Collin et Mme Marise Lavoie en ce qui concerne le dépôt d'une demande d'autorisation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour l'obtention d'une autorisation visant à subdiviser le lot 4 796 264 en 3 lots distincts.

#### 20260710 – ACCEPTATION SOUMISSION POUR FORAGE D'UN PUIT

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite ne plus utiliser l'eau potable du périmètre urbain pour la fabrication de la patinoire l'hiver;

**ATTENDU QUE** pour ce faire, il est nécessaire de procéder au creusage d'un puit artésien près de la patinoire ;

**ATTENDU QU'** un appel d'offre sur invitation a été fait ;

Il est proposé par Stéphane Ferlatte appuyé par Catherine Roy-Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Les forages Julien Bérubé Inc au montant de 9 895\$ plus les taxes applicables.

#### 20260711 – STATION DE LAVAGE

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite protéger les lacs et rivières sur son territoire contre les espèces envahissantes telles que la moule zébrée et le myriophylle à épis;

**ATTENDU QUE** des programmes de subvention sont disponibles pour aider à implanter des stations de lavage des embarcations nautiques sur le territoire de Saint-Narcisse-de-Rimouski;

Il est proposé par Clément Lévesque appuyé par Catherine Roy-Bélanger et résolu à l'unanimité d'autoriser Dominique Michaud, directrice générale à présenter une demande de subvention auprès du Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs d'ici le 31 juillet 2027 pour l'implantation d'une station de lavage des embarcations nautiques sur le territoire de la Municipalité.

#### 20260712 – REMPLACEMENT SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE TÉLÉMÉTRIE STATION EAU POTABLE

**ATTENDU QUE** le système informatique et de télémétrie de la station d'eau potable est arrivée à la fin de sa durée de vie utile et n'est plus fonctionnel;

**ATTENDU QUE** pour être aux normes du Ministère, il est obligatoire qu'un système de données quotidiennes soit opérationnel;

**ATTENDU QUE** de ce qui précède, il est urgent de procéder à l'acquisition et le remplacement de l'équipement ;

**ATTENDU QUE** la situation d'urgence permet à la Municipalité de procéder à l'acquisition sans appel d'offre et peut procéder de gré à gré à l'acquisition du matériel.

Il est proposé par Stéphane Ferlatte appuyé par Jonathan Proulx et résolu d'accepter la soumission d'Automatisation JRT de Québec pour le remplacement du système informatique et de télémétrie pour la station d'eau potable 14 164.00\$ plus les taxes.

20260713 – VARIA

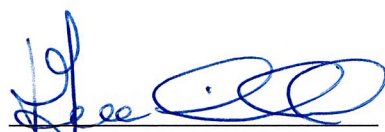
20260714 – PÉRIODE DE QUESTIONS

20260715 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h28

En signant ce procès-verbal monsieur le maire, Gervais Soucy autorise et confirme toutes résolutions édictées dans ce dernier.

  
Gervais Soucy  
Maire

  
Dominique Michaud  
Dir. gén./greff.-trés.